



COMMUNE DE BLAISY BAS

ACQUISITION ET MISE EN SERVICE
D'UNE SOLUTION D'IMPRESSION

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P)

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Lundi 30 mars 2026 à 12h00



Table des matières

1. Préambule	3
1.1. Objet du marché	3
1.2. Rappel du contexte	3
2. Définition des besoins	3
2.1. Les périphériques connectables	3
2.2. Connectivité	3
2.3. Scan	3
3. Coût	4
4. Modalité de réponse	4





1. Préambule

1.1. OBJET DU MARCHÉ

Ce marché concerne l'acquisition et la mise en service d'une solution d'impression pour les services administratifs de la commune de Blaisy Bas

1.2. RAPPEL DU CONTEXTE

La commune est équipée d'une imprimante multifonction de type SHARP MX2614 acquise en 2016 et qui fonctionne dans un environnement de réseau IP filaire. Elle est utilisée principalement par 4 postes de travail administratif (3 postes sous Windows et un sous Mac Os). Les fonctions principales sont les suivantes :

- Impression bureautique N/B et couleur au format A4 et A3,
- Scanner réseau de documents bureautique
- Copie N/B et couleur au format A4 et A3

2. Définition des besoins

La solution proposée doit au minimum reprendre toutes les fonctions du matériel actuel. Cependant, une amélioration du service est attendue sur différents points :

2.1. LES PERIPHERIQUES CONNECTABLES

En complément des postes de travail existants, il est demandé de pouvoir utiliser l'impression de documents depuis des smartphones et des tablettes (Android & Apple). Le soumissionnaire indiquera les possibilités offertes ainsi que les restrictions rencontrées.

Par ailleurs, le soumissionnaire indiquera les possibilités offertes avec un périphériques externe tel qu'une clé USB ou un disque dur.

2.2. CONNECTIVITE

En complément du réseau IP filaire, les postes de travail doivent pouvoir se connecter en Wifi pour exécuter des impressions. Dans ce cas, le Wifi pourra être sécurisé par mot de passe afin de garantir un contrôle de l'utilisation.

2.3. SCAN

Le scan de document devra être possible et transférable vers tous périphériques connectés.





3. Coût

Le matériel sera acquis par la collectivité afin de bénéficier de la récupération de la TVA. Dans sa réponse, le soumissionnaire le coût du matériel ainsi que les coûts liés à l'utilisation du matériel.

4. Modalité de réponse

Les offres sont à envoyer par mail à l'adresse figurant en bas de page. Monsieur le Maire se tient à disposition des soumissionnaires pour tout renseignement.

